

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Arrêté

Article 1er : Les professeurs d'éducation physiques et sportive de classe normale dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2021 pour l'accès au grade de la hors classe, sont nommés professeurs d'éducation physiques et sportive hors classe à compter du 1er septembre 2021.

Nom	Nom patronymique	Prénom	Discipline
AHETZ ETCHEBER	AHETZ ETCHEBER	GAUTIER	Éducation physique et sportive
ANDRAC	ANDRAC	FRANCIS	Éducation physique et sportive
ASSERAF GODRIE	ASSERAF	ANNE	Éducation physique et sportive
ASTIER	ASTIER	JEAN-CHARLES	Éducation physique et sportive
BARBIER	JUNIQUE	GAELE	Éducation physique et sportive
BEGUE	HOEFLICH	SANDRINE	Éducation physique et sportive
BERNARD	MOREL	CARINE	Éducation physique et sportive
BEYLOT	BEYLOT	HELENE	Éducation physique et sportive
BOUCHERON	BOUCHERON	CAROLE	Éducation physique et sportive
BOUYSSONNIE	BOUYSSONNIE	LAURENT	Éducation physique et sportive
CABOURG	CABOURG	CATHERINE	Éducation physique et sportive
CABRERAS	BOUSQUET	AMELIA	Éducation physique et sportive
CAIS	ETIENNE	VALERIE	Éducation physique et sportive
CAMPION	CAMPION	PHILIPPE	Éducation physique et sportive
CARRE	CARRE	MARIE-LAURE	Éducation physique et sportive
CARREEL	CARREEL	FLORENCE	Éducation physique et sportive
CAZALA-CROUTZET	LUCAS-GROUSSET	SANDRA	Éducation physique et sportive
CHANTELOUBE	DULUC	CHRISTELLE	Éducation physique et sportive
COLLIN	RAMOS	NATHALIE	Éducation physique et sportive
CORRHIONS	CORRHIONS	FABRICE	Éducation physique et sportive
COTTRET LARRE	LARRE	NATHALIE	Éducation physique et sportive
DARRITCHON	DARRITCHON	ERIC	Éducation physique et sportive
DEBIONNE	DEBIONNE	STEPHANIE	Éducation physique et sportive
DELAVOYE	DELAVOYE	YANN	Éducation physique et sportive
DESAGES	DESAGES	HELENE	Éducation physique et sportive
DORDAIN	FERDANI	AURELIE	Éducation physique et sportive
DOSTE	SIMIAN	ESTELLE	Éducation physique et sportive
DUCROCQ	DUCROCQ	NICOLAS	Éducation physique et sportive
DUMORTIER	DUMORTIER	MARC	Éducation physique et sportive
ELIZAGOYEN	DARRIEUSSECQ	ANNE	Éducation physique et sportive
ETTE	LEGE	HELENE	Éducation physique et sportive
FAYADA	FAYADA	PATRICK	Éducation physique et sportive
FERLUT-MEYER	FERLUT	ANNE	Éducation physique et sportive
GAUZERE	GAUZERE	ISABELLE	Éducation physique et sportive
GIRARD	GIRARD	FRANCK	Éducation physique et sportive
GOMET	GOMET	CHRISTOPHE	Éducation physique et sportive
GUILMOIS	GUILMOIS	YANNICK	Éducation physique et sportive
HARDY	HARDY	BRUNO	Éducation physique et sportive
HAUET	ALCOLEA	GERALDINE	Éducation physique et sportive
HIALE-GUILHAMOU	DELMONT	ANGELIQUE	Éducation physique et sportive
LABROUCHE-DUFOURCQ	LABROUCHE-DUFOURCQ	DOMINIQUE	Éducation physique et sportive

Nom	Nom patronymique	Prénom	Discipline
LACOSTE	LACOSTE	CAROLINE	Éducation physique et sportive
LAMARQUE	LAMARQUE	PATRICE	Éducation physique et sportive
LAMOURE	BARREYRE	VERONIQUE	Éducation physique et sportive
LORRY	LORRY	REGIS	Éducation physique et sportive
MARECHAL	MARECHAL	ANNE-ROSALIE	Éducation physique et sportive
MASCHERONI	MASCHERONI	ALBANE	Éducation physique et sportive
MASSET	MASSET	FREDERIC	Éducation physique et sportive
MOINARD	MOINARD	PASCALINE	Éducation physique et sportive
MURA	MURA	BORIS	Éducation physique et sportive
PASSICOS-CACOT	CACOT	MARIELLE	Éducation physique et sportive
PAULIEN	PAULIEN	GUILLAUME	Éducation physique et sportive
PAULY	PAULY	JOCELYNE	Éducation physique et sportive
PEDRO	PEDRO	ERIC	Éducation physique et sportive
POYMIRO	POYMIRO	BENOIT	Éducation physique et sportive
RAMAT-CALLEGARIN	RAMAT	MURIEL	Éducation physique et sportive
RANNOU	RANNOU	JULIEN	Éducation physique et sportive
RETIF	RETIF	LAURENT	Éducation physique et sportive
RIPPE	RIPPE	YANN	Éducation physique et sportive
SEZNEC	PERRIEZ	MARINE	Éducation physique et sportive
SORIN	SORIN	DAVID	Éducation physique et sportive
SOURIAC	SOURIAC	LAURENT	Éducation physique et sportive
TAUZIET	TAUZIET	FREDERIC	Éducation physique et sportive
THOMAS	THOMAS	ISABELLE	Éducation physique et sportive
VILLEPREUX	VILLEPREUX	FABIEN	Éducation physique et sportive

Article 2 : Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Article 3 : Le présent arrêté est publié sur le site académique et dans les locaux du rectorat, service de la direction des personnels enseignant, 5 rue Joseph Carayon Latour 33060 Bordeaux, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait à Bordeaux, le 23 septembre 2021

Pour la Rectrice et par délégation
Le secrétaire général
Pour le secrétaire général et p.a.
Le secrétaire général adjoint
Délégué aux relations et ressources humaines

Thomas RAMBAUD

Précisions relatives à la répartition entre les femmes et les hommes :

Nombre de promouvables: 345 dont 150 femmes soit 43%

Nombre de promus : 65 dont 36 femmes soit 55%

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique

« Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.